

La COP15 : un tournant pour la biodiversité

Partage international n° 413 - Février 2023

Le 19 décembre 2022, la COP15, qui s'est tenue pendant douze jours à Montréal (Canada) sous les auspices de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, a achevé ses travaux en adoptant le Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) de Kunming-Montréal. Ce document de 14 pages est le premier accord international à reconnaître que tous les aspects de la nature - animaux, plantes, rivières, montagnes, sols, etc. - ont des droits égaux à ceux des êtres humains. Les droits de l'homme - une question autrefois éludée dans les accords sur la biodiversité - ont également été abordés de front, les droits des peuples indigènes, des communautés locales et l'égalité des sexes étant mentionnés tout au long du document.

La Bolivie, qui fait partie des pays qui reconnaissent les droits de la nature, a mené la bataille diplomatique pour concrétiser cette philosophie dans le plan final. Diego Pacheco Balanza, le principal négociateur bolivien, a exprimé son opposition à l'idée de considérer la nature comme une ressource à exploiter, en déclarant : « *La Bolivie considère qu'il est urgent de changer le paradigme anthropocentrique du capitalisme afin d'enrayer la crise environnementale et les autres crises multiples dans le monde.* »



Photo : [Boris Smokrovic borisworkshop](#), CC0, via Wikimedia Commons

L'objectif primordial du CMB est que les gens « *vivent en harmonie avec la nature* » d'ici 2050 et, pour y parvenir, inverser la perte de biodiversité d'ici

2030. Ces objectifs ont été abordés sous la forme de quatre grands objectifs mondiaux et de 23 objectifs mineurs à atteindre d'ici 2030. L'ambition souvent citée du « 30x30 », qui consiste à protéger 30 % des terres émergées et 30 % des océans d'ici à 2030, est l'un des objectifs les plus importants, de même que le deuxième « 30x30 » : les pays développés ont accepté de mobiliser 30 milliards de dollars pour les pays en développement d'ici à 2030.

Le CMB est un tournant pour la biodiversité mondiale, mais ce n'est pas la panacée. En effet, aucune disposition de l'accord n'est contraignante et bon nombre des objectifs sont relativement généraux et vagues « *Le diable se cache dans les détails* », a indiqué l'un des négociateurs. Il appartiendra aux gouvernements de veiller à ce que les plans soient mis en œuvre tout en protégeant les droits humains et ceux des autochtones dans le processus. L'une des critiques au texte actuel concerne le manque de clarté de l'accord sur les recours possibles en cas de violation des droits tribaux par les gouvernements.

Un autre point d'achoppement majeur a été le financement de l'aide aux pays en développement pour la protection de leur biodiversité, alors qu'ils sont très peu responsables de l'extraction des ressources et de l'activité industrielle à l'origine de la disparition des espèces. Le dernier jour, cependant, une stratégie finale de mobilisation des ressources a été adoptée, prévoyant la création du Fonds du Cadre mondial pour la biodiversité, doté de son propre organe directeur et prêt à recevoir des financements de toute provenance.

Parvenir à un accord n'était pas gagné d'avance, et les négociations ont parfois été tendues, accompagnées de manifestations éparpillées menées par des jeunes autochtones. Au final, 196 pays ont signé l'accord. Les Etats-Unis, où la Convention sur la diversité biologique n'a jamais été ratifiée, ont été le seul Etat membre des Nations unies à ne pas pouvoir voter. Ils ont participé en tant qu'observateurs.

Avec le CMB, nous disposons désormais d'objectifs de biodiversité adoptés d'un commun accord et d'une feuille de route complète pour les atteindre. Il comprend également un plan de mise en œuvre qui, à l'instar de l'accord de Paris, comporte trois étapes clés : la présentation, la révision et le contrôle. L'examen et l'ajustement des objectifs auront lieu tous les deux ans, lors des prochaines Conférences

des Parties (COP) sur la biodiversité. Une fois ces outils en place, le dernier facteur de réussite, comme toujours, est la volonté politique d'agir, et le plus tôt sera le mieux.

Comme pour enfoncer le clou, le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a exhorté les pays à « *tenir leurs engagements* », ajoutant dans son discours de clôture : « *Nous commençons enfin à forger un pacte de paix avec la nature.* »

Canada

Date des faits : 19 décembre 2022

Sources : insideclimateneews.org ; carbonbrief.org ; Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.

Thématiques : [environnement](#)

Rubrique : [S.O.P. — Sauvons notre planète](#) (« Les changements climatiques montrent sans l'ombre d'un doute que la planète est malade... Le temps nous est compté pour mettre fin aux ravages que subit quotidiennement la planète Terre. Chaque homme, chaque femme, chaque enfant a son rôle à jouer dans sa restauration. Oui, le temps presse. Save Our Planet (S.O.P.), sauvons notre planète ! » Le Maître de B. Creme, S.O.P. Sauvons notre planète, 8 septembre 2012.)